

Délibération n° 2604-01

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à 18 heures 30  
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)  
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses  
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur  
Gérard BRANDA - Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 15  
Présents : 12+3 proc  
Votants : 15

Etaient présents : Christian DI MARTINO – Eliane CALDEI-VIDAL –  
Marion RINQUIN – Patrice MARTIN – Chantal BARBIER – Jessica DE  
SOUSA – Lucile RAVARY – Jean-Christophe RENE – Tiphaine  
DESHAYES SANCERNI – Ange DELLAVALLE – Laurent SCRIVA

Absents excusés : Philippe ALLEGRINI – Jean-Marc BLANIC – Sandrine  
BARRALIS

Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

**Objet : Modification tableau des effectifs -  
Suppression de postes**

1/ Considérant la réorganisation du service scolaire de la commune de Cantaron et les besoins qui en découlent et  
deux avancements de grade,

Le comité social territorial placé au Centre de Gestion des Alpes – Maritimes, dans sa séance du 31 mars 2026, a été  
saisi de l'opportunité de supprimer les postes suivants et a émis un avis favorable.

Monsieur le Maire propose donc la suppression des postes suivants :

- la suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet à 15h25
- la suppression d'un poste d'adjoint technique principal 2ème classe à temps non complet à 20h54 (suite  
réorganisation et avancement de grade)
- la suppression d'un poste d'adjoint technique principal 1ère classe à temps non complet à 20h54
- la suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet à 25h75 (suite réorganisation et  
avancement de grade)

2/ Considérant que deux agents ont fait valoir leurs droits à la retraite,

Le comité social territorial placé au Centre de Gestion des Alpes – Maritimes, dans sa séance du 31 mars 2026, a été  
saisi de l'opportunité de supprimer les postes suivants et a émis un avis favorable.

Monsieur le Maire propose donc la suppression des postes suivants :

- la suppression d'un poste d'adjoint administratif principal 1ère classe à temps complet
- la suppression d'un poste d'adjoint technique principal 2ème classe à temps non complet à 22h49

3/ Considérant la promotion interne et la réussite à un concours,

Le comité social territorial placé au Centre de Gestion des Alpes – Maritimes, dans sa séance du 31 mars 2026, a été  
saisi de l'opportunité de supprimer les postes suivants et a émis un avis favorable.

Monsieur le Maire propose donc la suppression des postes suivants :

- la suppression d'un poste d'adjoint administratif principal 1ère classe à temps complet
- la suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet à 19h84

4/ Considérant la radiation des cadres d'un des agents,

Le comité social territorial placé au Centre de Gestion des Alpes – Maritimes, dans sa séance du 31 mars 2026, a été  
saisi de l'opportunité de supprimer les postes suivants et a émis un avis favorable.

Monsieur le Maire propose donc la suppression du poste suivant :

- la suppression d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet

Signé électroniquement par : Gérard  
BRANDA

Date de signature : 30/04/2026

Qualité : Maire

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 006-210600318-20260428-260401-DE a été

5 / Considérant la mise en disponibilité pour convenances personnelles depuis cadres, il s'agit d'agents rattachés au service scolaire,  
Le comité social territorial placé au Centre de Gestion des Alpes – Maritimes, da  
saisi de l'opportunité de supprimer les postes suivants et a émis un avis favorable.  
Monsieur le Maire propose donc la suppression des postes suivants :

- la suppression de deux postes d'adjoints techniques à temps non complet
- la suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité des présents,**

- **DECIDE** de supprimer les différents postes énumérés ci- dessus avec la mise à jour du tableau des effectifs.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme

La secrétaire,



**Eliane CALDEI-VIDAL**

Le Maire,



**Gerard BRANDA**